

L'entretien de retour après un arrêt de travail



GRAS SAVOYE
Courtier en assurances

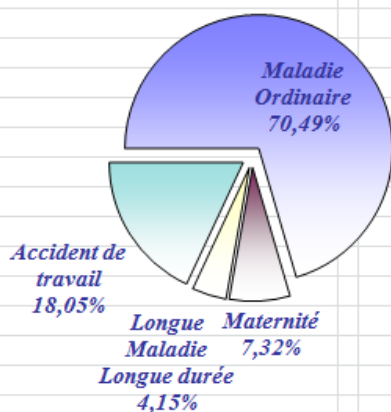
Répartition des absences CDG 72

Analyse des Absences

Nature de l'arrêt	Agents Absents		Nombre de sinistres			Nombre de Jours				Taux		
	Total	% de l'effectif	Total	Moyenne / Agent Absent	Moyenne / Agent Employé	Total *	Moyenne / Agent Absent	Moyenne / Agent Employé	Moyenne / Arrêt	Taux Absence	Taux de Fréquence	Taux de Gravité
Maladie Ordinaire	289	38,33%	500	1,73	0,66	12 317	42,62	16,34	24,63	4,48%	364,35	8,98
Maternité	30	3,98%	30	1,00	0,04	3 163	105,43	4,19	105,43	1,15%	21,86	2,30
Longue Maladie Longue durée	17	2,25%	17	1,00	0,02	5 323	313,12	7,06	313,12	1,93%	12,39	3,88
Accident de travail	74	9,81%	77	1,04	0,10	3 478	47,00	4,61	45,17	1,26%	56,11	2,53
Absence globale	410	54,38%	624	1,52	0,83	24 281	59,22	32,20	38,91	8,82%	454,71	17,69

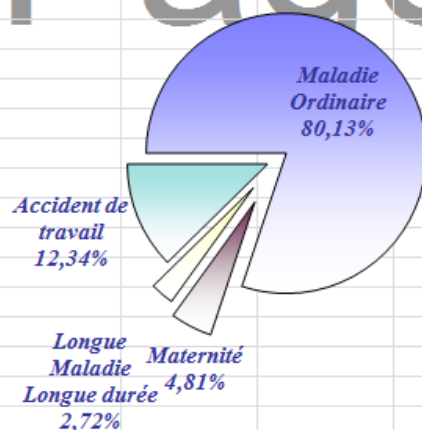
* dont arrêts sans traitement toutes survenances confondues : 540

Répartition du nombre d'agents absents

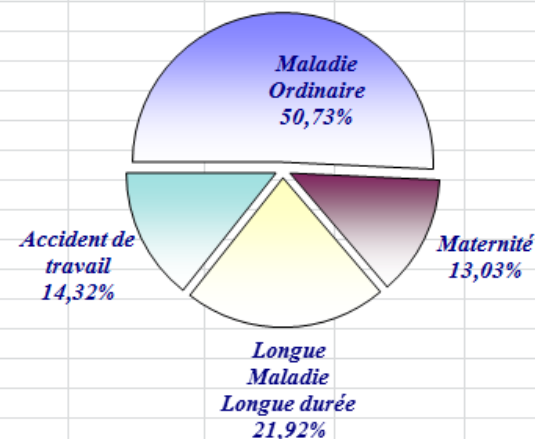


Répartition des arrêts par nature

Zone de graphique

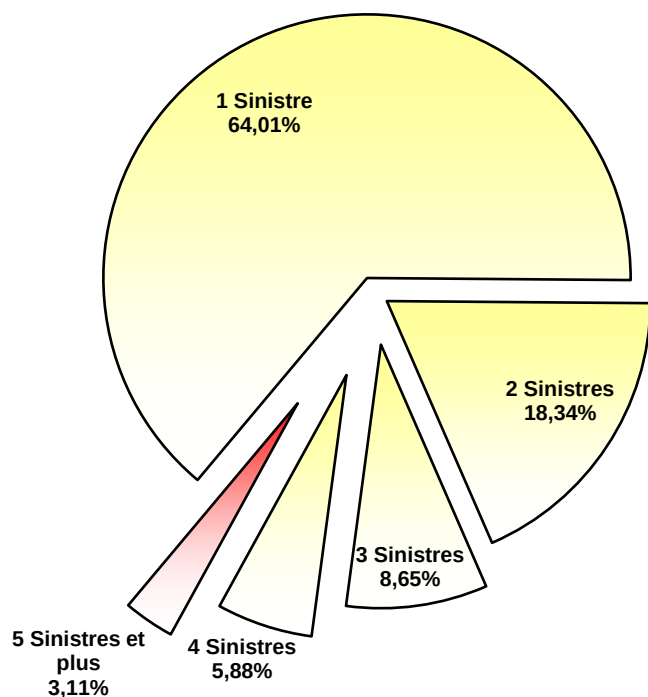


Répartition du nombre de jours d'arrêts



La répétition des arrêts pour MO, les prolongations faute de reclassement, accompagnement, ...

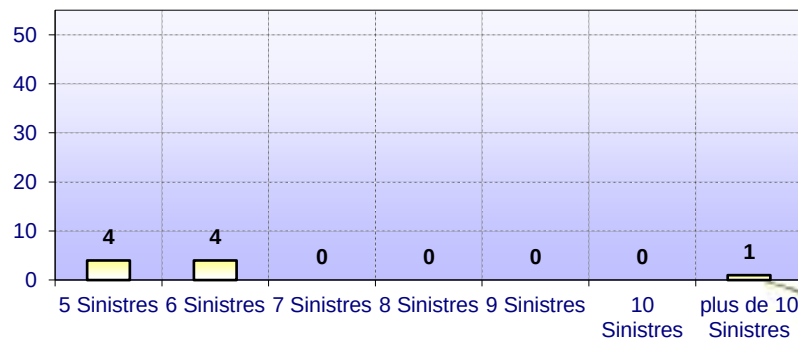
Répartition des agents absents par nombre de sinistres



Prolongations:

- Attente information statutaire
- Attente reclassement
- Rupture de lien avec le service depuis des mois
- Pas d'espace de discussion et d'anticipation du retour
- Pas de contrôle

Nombre d'agents absents 5 sinistres et plus



Pourquoi mener un entretien après un arrêt de travail?

Eviter ou réduire la répétition des arrêts dus à :

- Des limitations physiques - douleurs
- Perte de repère
- Perte de mission
- Un poste dangereux
- Des difficultés financières ne permettant pas de soigner
- Des troubles psychologiques
- Des conflits, RPS (20% arrêts MO)
- Une surcharge de travail
- Volonté de faire comme les autres ou d'exprimer son mécontentement
- Des peurs
- Des addictions
- La non compatibilité entre vie privée et vie professionnelle
- La volonté de profiter du système
- La démotivation au travail
- Non intérêt de l'encadrant, collègue à la santé/existence de l'agent
- Enfants malades, famille
- Événements festifs (carnaval, feria, ...)
-

Prolongations dues à:

- Attente information statutaire
- Attente reclassement
- Rupture de lien avec le service depuis des mois
- Pas d'espace de discussion et d'anticipation du retour
- Pas de contrôle
- ...



Les enjeux de l'absentéisme

▪ Sociaux/humains

souffrance physique, souffrance psychologique, inaptitudes, déconnexion professionnelle, difficulté de reclassement, enjeux familiaux, impact de l'absence sur le reste de l'équipe, rayer des cadres,...

▪ Economiques

Pour les coûts directs, il s'agit des obligations statutaires: indemnités journalières et frais de soins.

Pour des coûts indirects: Remplacement de l'agent, *Remplacement du matériel endommagé*, *Gestion de l'AT*, *Hausse des primes d'assurance*, *formations et bilans de compétence...*

Coût moyen direct (IJ+FM) par sinistre, agent CNRACL (2014) :

- *Maladie ordinaire: 810 €*
- *CLM/CLD: 33 612€ (y compris la capitalisation)*
 - *Accident de service : 3 238 €*
 - *Accident de trajet : 3 125 €*
- *Maladie professionnelle : 5 068 €*

▪ Organisation

- conflits dans les services, la baisse de motivation
- absences en chaine
- baisse de qualité de service, la surcharge de travail
- travail non fait ou mal fait: réclamations
- temps de traitements des absences RH, chefs services, refonte des plannings
- temps et cout de sollicitation des comités médicaux, commission de réformes cout des médecins agréés et expertises
- les difficultés de reclassement

La démarche d'entretien de retour après arrêt

- Détecter, être informé de l'arrêt et du retour
- Organiser le travail de l'équipe en l'absence de l'agent
- Garder un contact téléphonique avec l'agent pendant son absence (absence longue)
- Préparer l'entretien: Analyser et rechercher les éventuelles contraintes au retour, les questions à poser et objectifs à atteindre.
- Planifier une visite médicale de reprise si nécessaire
- Mener l'entretien avec l'agent dès son retour et définir ensemble un plan d'action THOE (aménagement du poste de travail, modification de l'organisation du travail, des plannings, temps partiel, orientation vers les experts médicaux ou sociaux compétents, médiation, changement de poste, ...)
- Solliciter ou orienter vers les acteurs compétents
- Mettre en œuvre les actions
- Réaliser un suivi et contrôler l'efficacité des actions
- Lorsqu'un service est concerné par un absentéisme croissant, engager une démarche d'évaluation des risques professionnels et notamment psychosociaux.



Les actions possibles

Actions pluridisciplinaires de réduction des absences et maintien dans l'emploi:

- Médicale: visites médicales, contrôles, expertises, saisine du Comité Médical pour tout arrêt de plus 6 mois. Définition de l'aptitude, restrictions, rechute, consolidation, ...
- Managériale: aménagement du temps de travail, aménagement de poste, modification de missions, ...
- Prévention/Ergonomie: Adaptation du poste de travail au besoin de l'agent et permettant de le maintenir dans l'emploi
- Accompagnement psychologique face à des maladies graves et événements traumatisants
- Accompagnement social
- Accompagnement RH/statut (prévoyance santé, reclassement, ...)
- Reconnaissance RQTH
- ...

Actions préventives visant à préserver la santé de chacun:

- Vaccinations préconisées, dépistages, ...
- Informations, sensibilisations, campagne de communication hygiène de vie et enjeux santé (sommeil, nutrition, alcool, tabac, cancers, ...)
- Connaissances et prévention des dangers de chaque métier, et des dangers de son environnement
- Protection sociale complémentaire
- ...

Merci de votre attention.

Avez-vous des questions?

Armelle BARDOT, responsable Pôle Santé et Prévention

GRAS SAVOYE, Assurance de personnes - secteur public

Société de courtage d'assurance et de réassurance, Gras Savoye - Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637 - Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion-Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex - Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com> - Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orientas.fr>) - Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9

